COMMUNE DE MARVEJOLS

Rapport d’orientations budgétaires 2023

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- Orientations budgétaires 2023 :
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

SOMMAIRE

- **Contexte financier et fiscal 2023**
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- Orientations budgétaires 2023 :
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Caractéristiques de la Commune

- La population totale de Marvejols s'élève à 4956 habitants au 1er janvier 2023 (populations légales 2020).
- La Commune est doté d'un budget autonome pour le CCAS, qui gère la résidence Jean-Baptiste Ray.
- La Commune est membre de la Communauté de Communes du Gévaudan qui regroupe 12 communes et plus de 10 000 habitants.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Instruction budgétaire et comptable M57

- Adoptée pour le budget communal et le budget CCAS par anticipation depuis le 1er janvier 2023.
- Le règlement budgétaire et financier de la Commune a été établi et voté en Conseil Municipal le 5 décembre 2022.
- L'adoption du référentiel entraîne la modification de comptes d'imputation en fonctionnement et en investissement.
- L'amortissement au prorata temporis (appliqué sur les nouveaux investissements mandatés depuis le 1er janvier 2023) entraînera une Décision Modificative sur les amortissements en fin d'exercice.
- La pluriannualité devient une donnée essentielle d'analyse et de suivi des comptes des collectivités. Un plan pluriannuel d'investissement pour la période 2022-2026 a été établi.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Taxe d'habitation

Pour mémoire,

- depuis 2020, 80% des contribuables de TH sont dégrevés sur les résidences principales
- En 2021,dégrèvement à hauteur de 30% de la cotisation de TH pour les 20% de résidences principales restantes
- En 2022, dégrèvement à hauteur de 65% de la cotisation de TH pour les 20% de résidences principales restantes
- En 2023, suppression totale de la TH pour l'ensemble des résidences principales

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Taxe d’habitation

L’état s’engage à une compensation à l’€ près.

Depuis 2021, la Commune perçoit la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur le territoire en compensation de la perte du produit de TH. Un coefficient correcteur permet la compensation à l’€ près.

L’augmentation des bases de fiscalité prévue à 7,1% pour 2023 s’appliquera à l’ensemble de la taxe foncière.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Loi de finances pour 2023

Le projet de loi de finances pour 2023 constitue la première loi de finances de la législature 2022-2027.

Pour rappel, la première loi de finances du précédent quinquennat avait posé les bases d'une modification profonde des finances locales :

- Suppression de la taxe d'habitation entrée en vigueur en 2021.
- Fin de la réduction de la DGF et remplacement par un mécanisme contractuel d'encadrement des dépenses des plus grandes collectivités (80% de la dépense publique locale).
- Des mesures « anti-crise » tels que l'allègement de la fiscalité des entreprises (CFE en particulier), l'abondement exceptionnel de la DSIL ou la mise en place du filet de sécurité pour les collectivités les plus touchées par la crise.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Loi de finances pour 2023

Les principales dispositions de la loi de finances 2023 à portée communale sont les suivantes :

- La hausse des dotations de l'état aux collectivités locales qui ne devraient pas pour autant compenser l'inflation attendue.
- La reconduction du filet de sécurité énergétique pour les collectivités.
- La mise en place d'un amortisseur électricité venant compléter le dispositif précédent.
- La création d'un « Fonds Vert » permettant de soutenir les collectivités territoriales pour leurs projets de transition énergétique (performance environnementale, adaptation aux changements climatiques, amélioration du cadre de vie).
- La réforme du mode de calcul des valeurs locatives, pour les particuliers et les entreprises est décalée de 2 ans. Pour les locaux professionnels, la réactualisation est repoussée à 2025. Pour les locaux d'habitation, l'actualisation est reportée à 2028.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Dispositifs contre l'inflation et les coûts de l'énergie

Filet de sécurité :

Reconduction du filet de sécurité initié en 2022. Les critères cumulatifs sont les suivants :

- Baisse de l'épargne brute de plus de 15% (entre 2023 et 2022).
- Potentiel fiscal par habitant inférieur au double de la moyenne des communes de même strate.

La Commune n'est pas éligible à ce dispositif.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Dispositifs contre l'inflation et les coûts de l'énergie

Amortisseur électricité :

L'Etat prend en charge une partie de la hausse des coûts de l'électricité :

- Sur 50% des volumes consommés, l'écart entre le prix du contrat et 180€/MWh
- L'amortisseur ne pourra dépasser 320€/MWh

Toutes les collectivités sont éligibles à ce dispositif. Aucune donnée concernant cette mesure n'a été intégrée aux orientations budgétaires faute d'éléments précis.

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Chiffres clés des collectivités en 2022 (tendances)

En 2022, la capacité de financement des communes devrait globalement être réduite avec un fort repli de l'épargne brute. En effet, les recettes fiscales dégagées notamment grâce à une forte revalorisation des bases ne suffiraient pas à compenser la hausse des prix liée à l'inflation et la hausse des frais de personnel liée à la revalorisation du point d'indice. Pour autant, le niveau d'épargne restant important, un maintien de politiques volontaires d'investissements reste possible.

Pour une augmentation de 5,5% des dépenses de fonctionnement, les recettes augmenteraient seulement de 3%.

Source : Note de conjoncture sur les finances locales de la Banque Postale – Tendances 2022

CONTEXTE FINANCIER ET FISCAL 2023

Chiffres clés des collectivités en 2022 (tendances)

Les dépenses d'investissement afficheraient une croissance de 7,3%. Les collectivités s'engagent dans le plan de relance initié par l'Etat depuis fin 2020. Cette croissance est à analyser avec prudence : en effet, la forte progression des index concernant les coûts dans les travaux publics et le bâtiment pourrait signifier que les volumes investis ne sont pas plus élevés. Les financements de ces investissements proviendraient pour 48% des dotations et subventions, et pour 22% de l'épargne nette.

Source : Note de conjoncture sur les finances locales de la Banque Postale – Tendances 2022

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- **Compte administratif 2022**
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- Orientations budgétaires 2023 :
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Constitution du budget

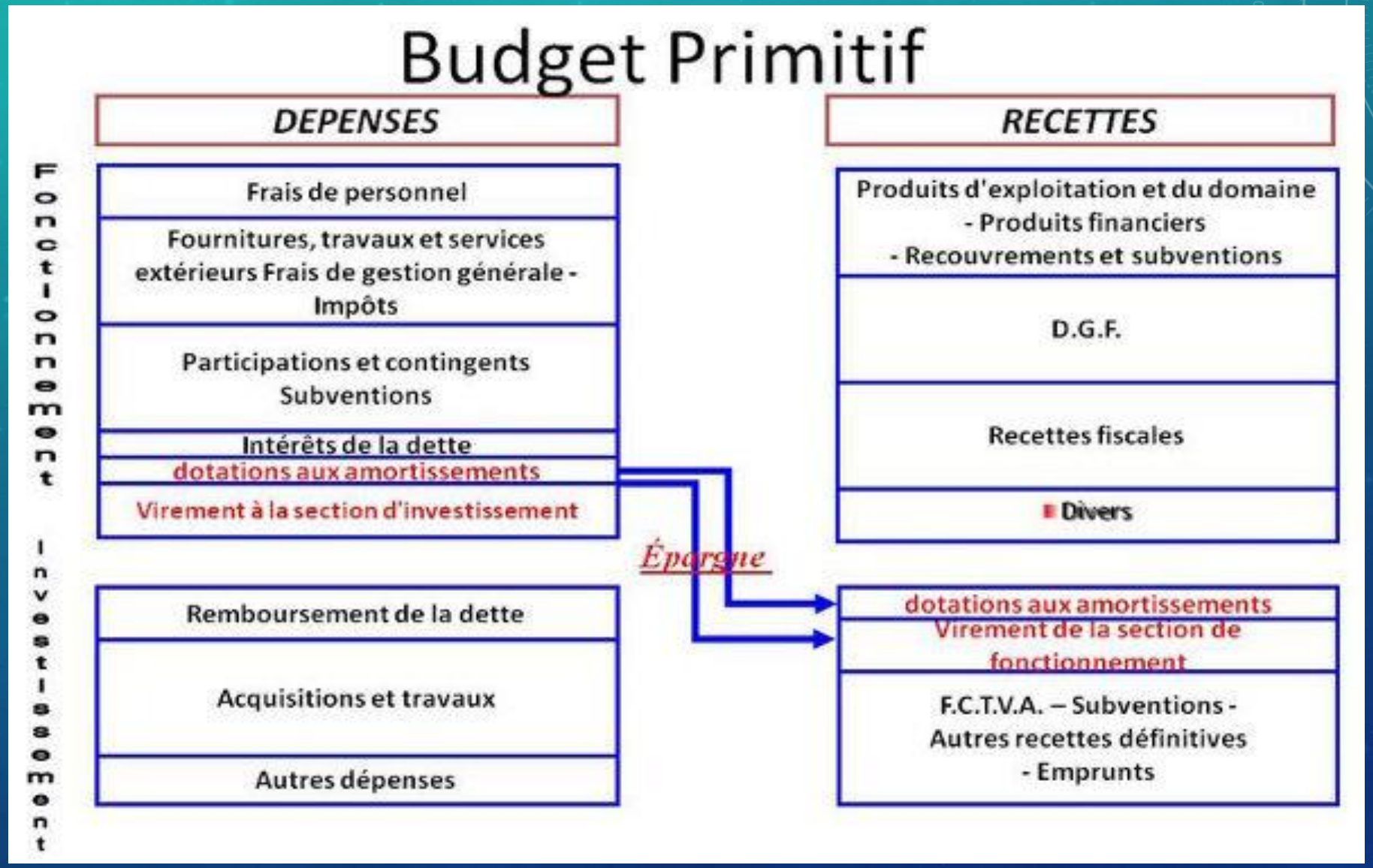

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

*Structure des **charges réelles** en 2022*

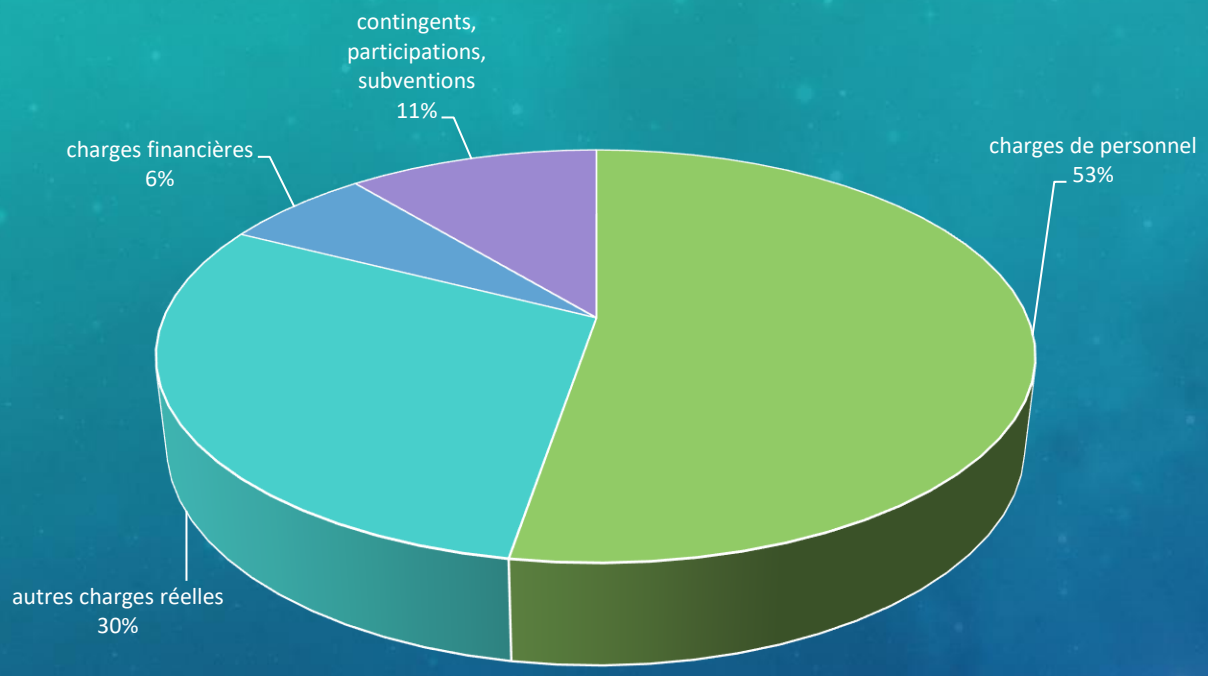

Sur **100** € dépensés en 2022 :

- 53 € ont été consacrés aux charges de personnel
- 30 € ont été consacrés aux autres charges réelles (à caractère général notamment)
- 11 € ont été consacrés aux subventions et participations
- 6 € ont été consacrés aux charges financières

La structure est stable par rapport à 2021. La part des charges réelles augmente nettement (3%) contre une baisse respectivement de 2% et de 1% de la part des charges financières et dépenses de personnel.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

*Structure des **produits réels** en 2022*

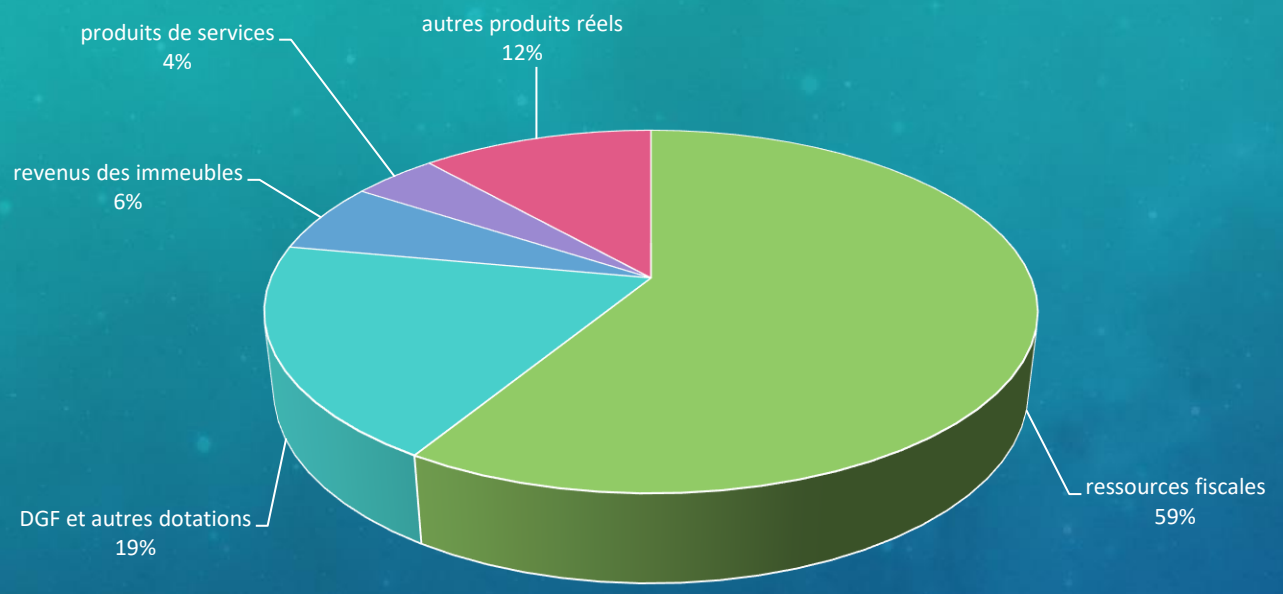

Sur **100** € perçus en 2022 :

- 59 € proviennent des ressources fiscales
- 19 € proviennent des dotations
- 6 € proviennent des revenus des immeubles (loyers)
- 4 € proviennent des produits de service
- 12 € proviennent d'autres produits réels (recettes exceptionnelles, remboursement maladies)

La part des ressources fiscales a baissé de 6% par rapport à 2021. La part de dotations également (-2%).

L'augmentation de la part des autres produits réels est dû à des recettes exceptionnelles importantes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Evolution de la DGF

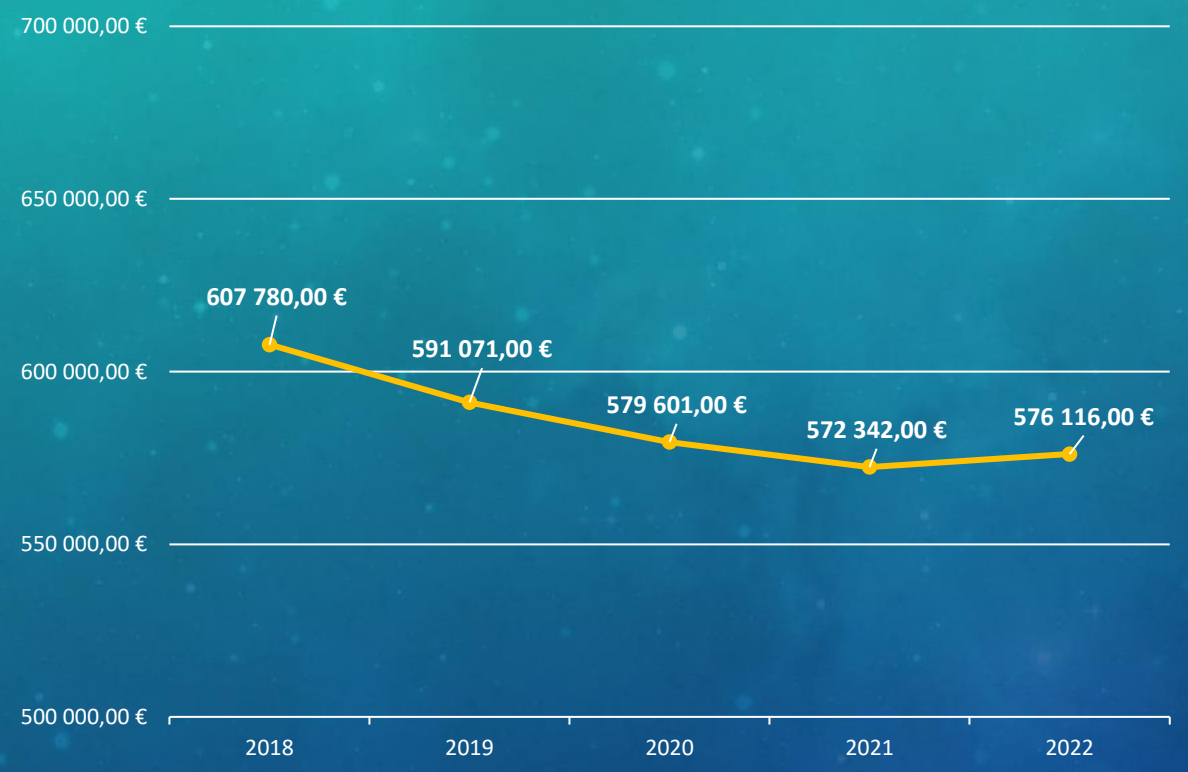

La dotation globale de fonctionnement se **stabilise** depuis 2020 après avoir subi une forte baisse précédemment.

(- 318 174 € entre 2014 et 2018 soit – 34%)

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

*La capacité d'autofinancement **(CAF)** ou épargne nette*

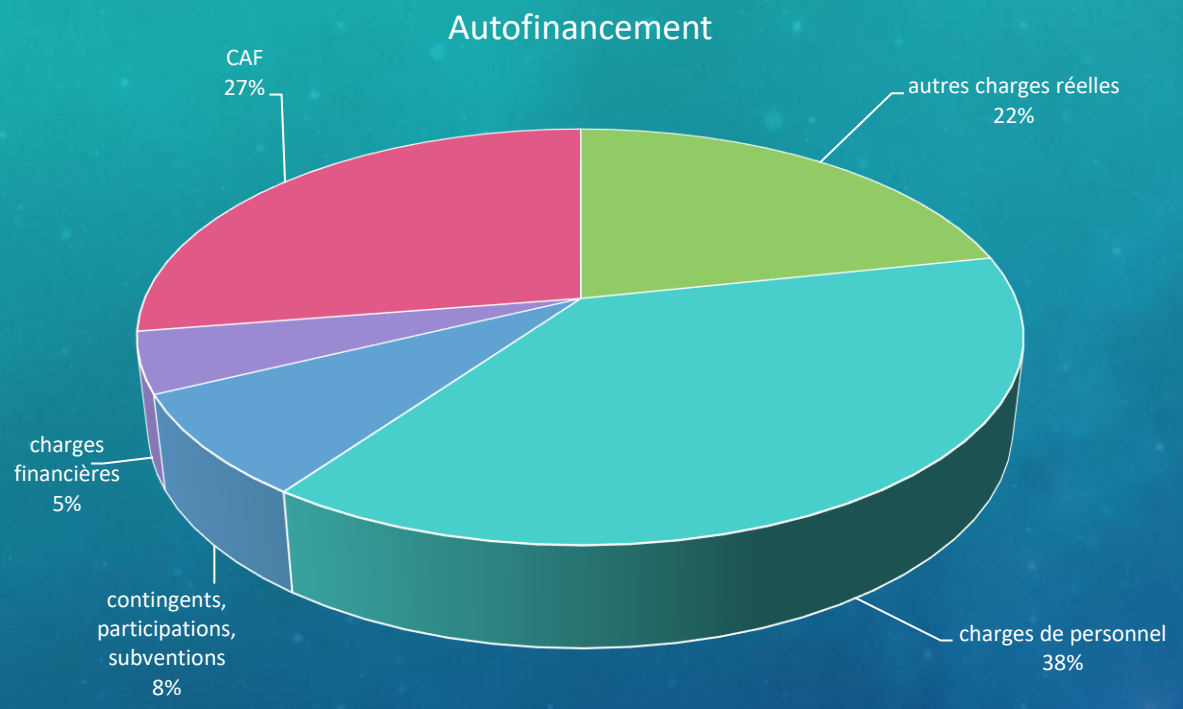

Avec **100** € de recettes de fonctionnement, la Commune :

- paye son personnel à hauteur de 38 €
- participe et subventionne à hauteur de 8 €
- Paye les intérêts de ses emprunts pour 5 €
- Assume ses autres charges de fonctionnement pour 22 €
- Dispose de 27 € pour rembourser le capital de ses emprunts et investir

La CAF est en hausse de 3% par rapport à 2021.

Cela est dû à une augmentation des recettes de fonctionnement plus importante que les dépenses.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Evolution des charges et produits réels de fonctionnement

En 2022,

Les **recettes** sont en forte hausse. Cela s'explique par :

- la hausse des produits de service (+40 000)
- la hausse des recettes fiscales (+120 000)
- les subventions pour le développement du service Jeunesse (+60 000)
- les cessions (+55 000) et recettes exceptionnelles (+475 000)
- le remboursement d'intérêts d'emprunts par la CCG (+25 000)
- les remboursements pour maladie (+20 000)

La hausse des **charges** réelles de fonctionnement est liée :

- à la hausse des coûts énergétiques (+100 000)
- au développement des animations (+40 000)
- aux frais liés aux formations du personnel (+20 000)
- à l'application du nouveau forfait élève (+ 40 000)
- aux hausses liées à l'inflation (cantine, achats divers…)
- à la hausse de la masse salariale.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Evolution des charges à caractère général

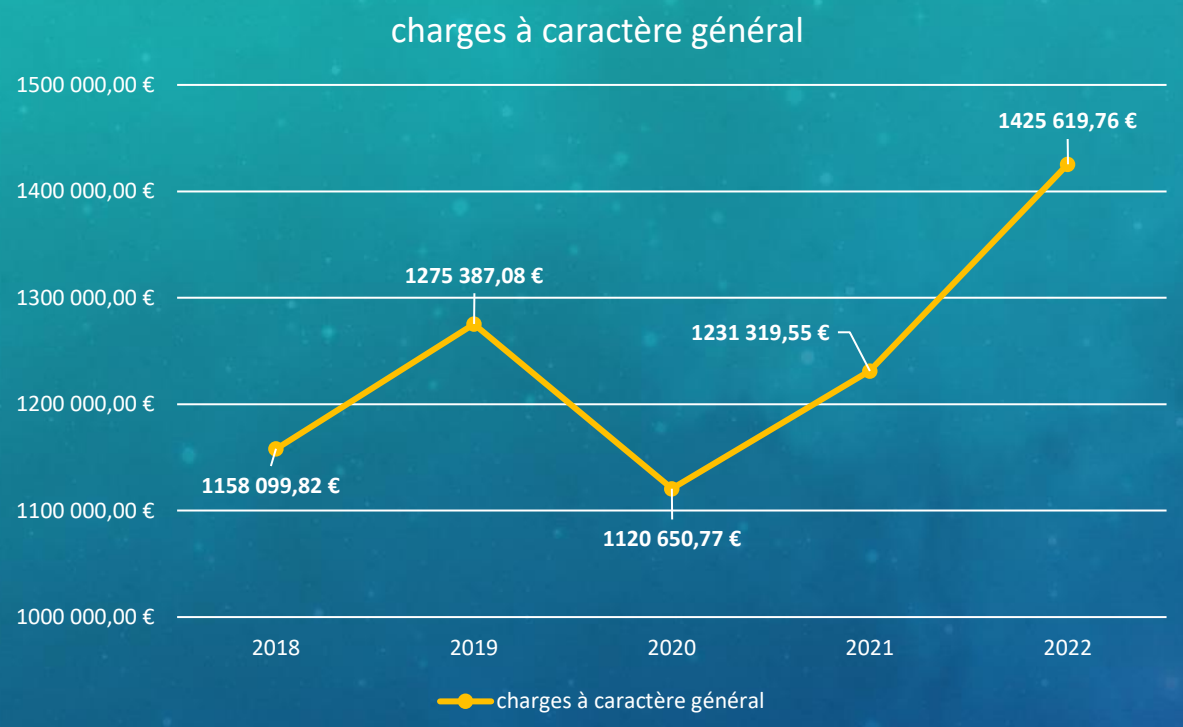

Les charges à caractère général sont en forte augmentation.

L'impact du coût de l'énergie n'est pas négligeable puisqu'il représente environ 100 000 € de plus qu'en 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Charges de personnel et produits de fonctionnement

Après une augmentation en 2021, le rapport entre les charges de personnel et les produits de fonctionnement retrouve de la stabilité.

Cela s'explique en grande partie par l'augmentation des recettes et notamment des recettes exceptionnelles, les charges étant également en augmentation.

Les remplacements pour maladie représentent environ 80 000 € de dépenses supplémentaires.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Subventions/participations et produits de fonctionnement

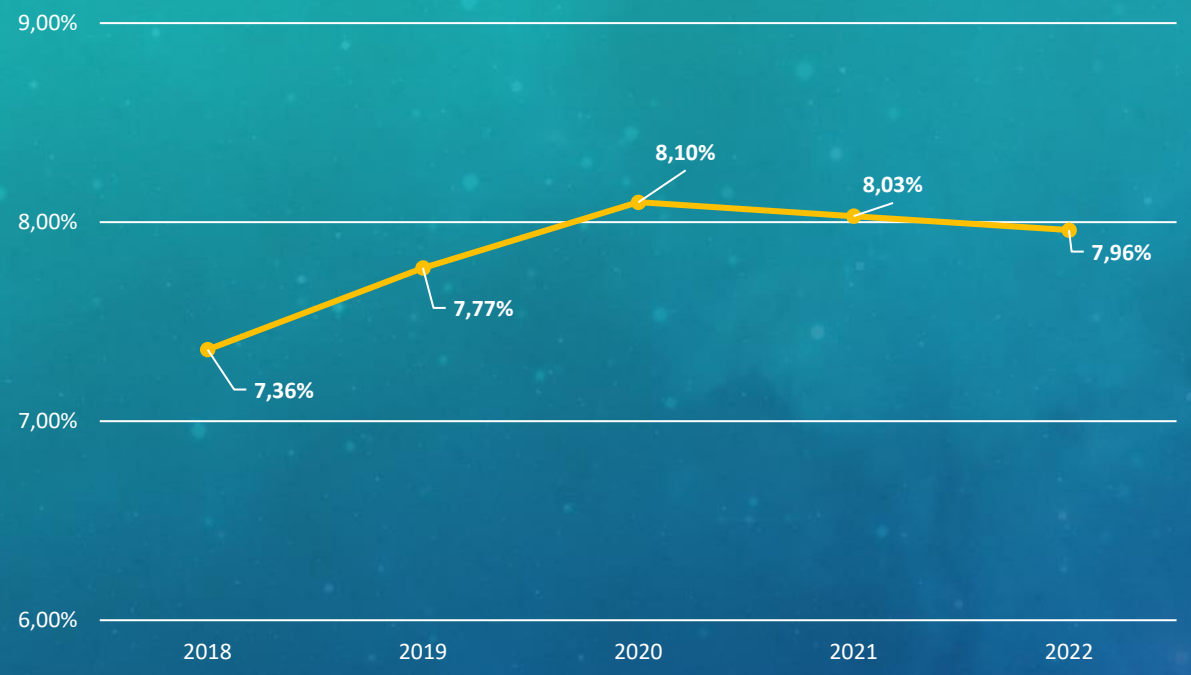

Le rapport indique le poids de la contribution au SDIS et au CCAS, aux frais de fonctionnement de l'école privée et aux appels à projets jeunesse.

Le rapport est stable autour des 8% malgré la forte augmentation des frais relatifs à l'école privée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les recettes fiscales

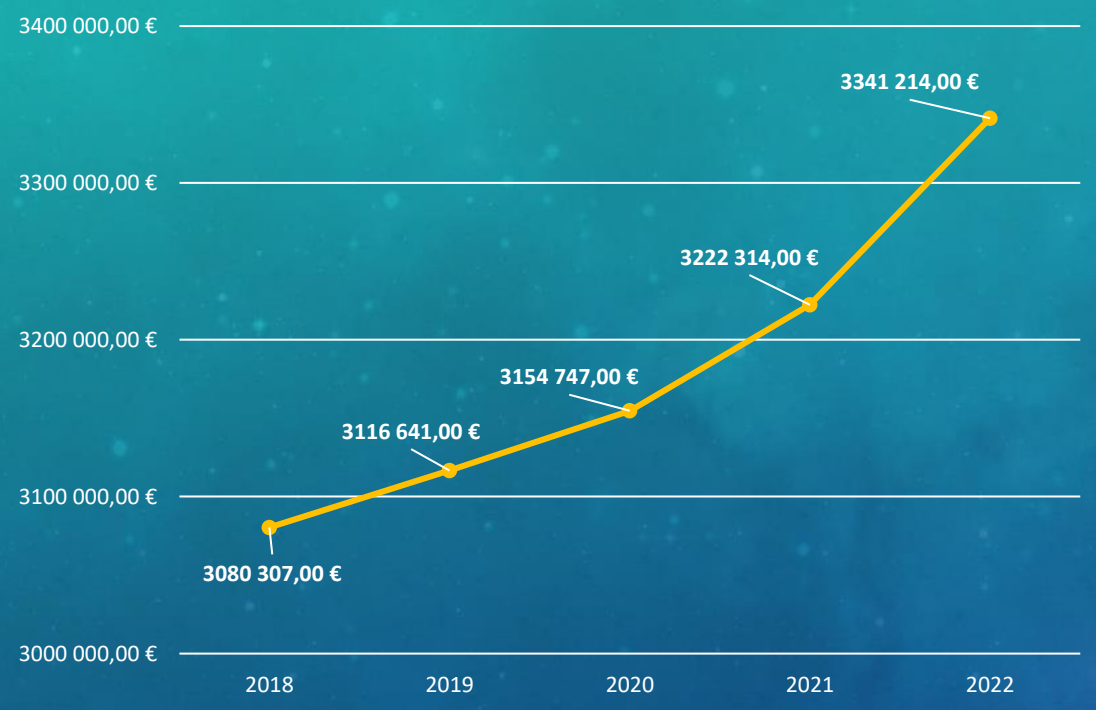

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2018.

Les taux restent supérieurs à la moyenne nationale des communes de même strate.

Pour autant, les recettes fiscales augmentent avec l'augmentation des bases de l'Etat. L'augmentation des bases pour 2023 est annoncé autour de 7%.

	Marvejols	**Moyenne de la strate 3500 / 5000 hab.**
Taxe d'habitation	16,28 %	14,60 %
Taxe sur le foncier bâti	53,06 %	37,38 %
Taxe sur le foncier non bâti	240,02 %	49,10 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les charges financières

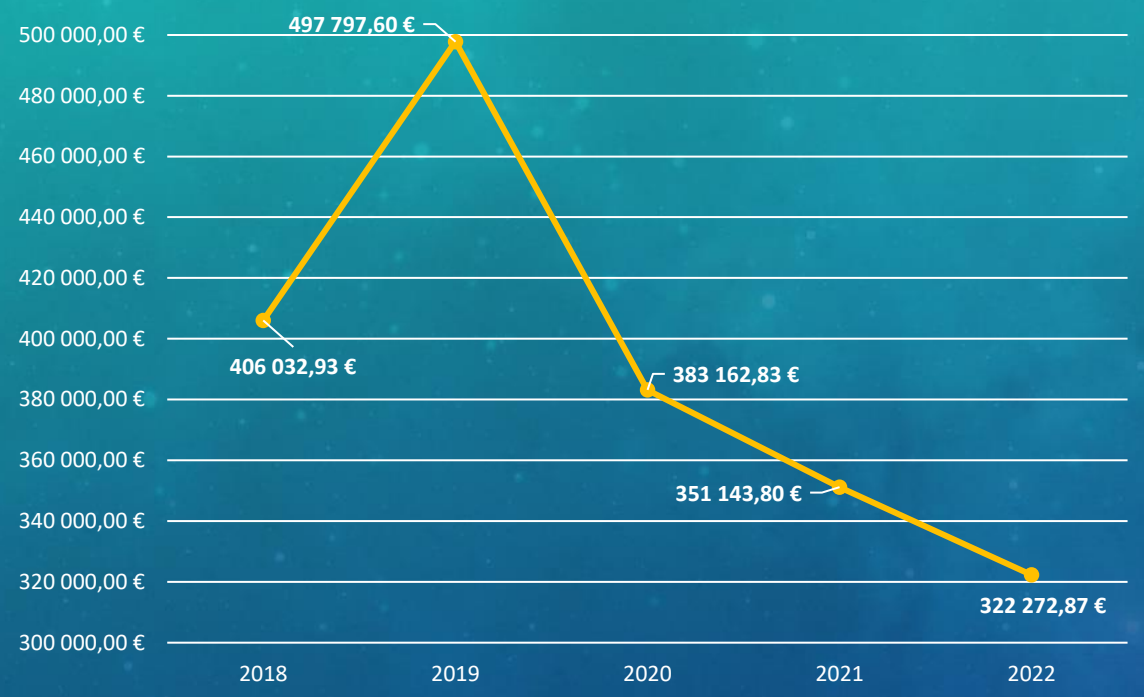

Hormis une **hausse** en **2019**, liée au remboursement anticipé d'un emprunt et donc au versement de l'indemnité correspondante, **la charge financière diminue progressivement** en raison de :

- La structuration de la dette (échéances constantes).
- L'absence de nouvel emprunt.

Elle reste néanmoins à un **niveau élevé**. La Commune a donc tout intérêt à poursuivre son effort de désendettement sans souscrire de nouvel emprunt.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les charges financières

Pourcentage des recettes de fonctionnement destiné au remboursement de l'annuité

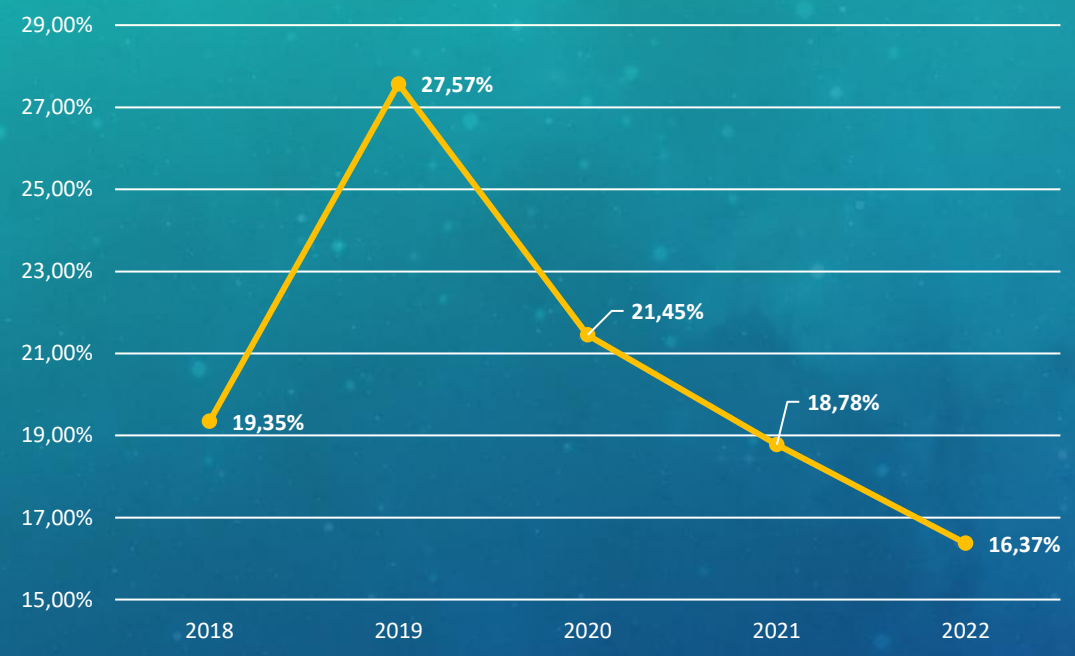

La courbe **suit celle des charges financières** en l'absence de nouvel emprunt.

L'abaissement progressif de la dette lié à une augmentation nette des recettes réelles de fonctionnement permet à ce ratio d'atteindre un niveau de plus en plus bas.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'investissement

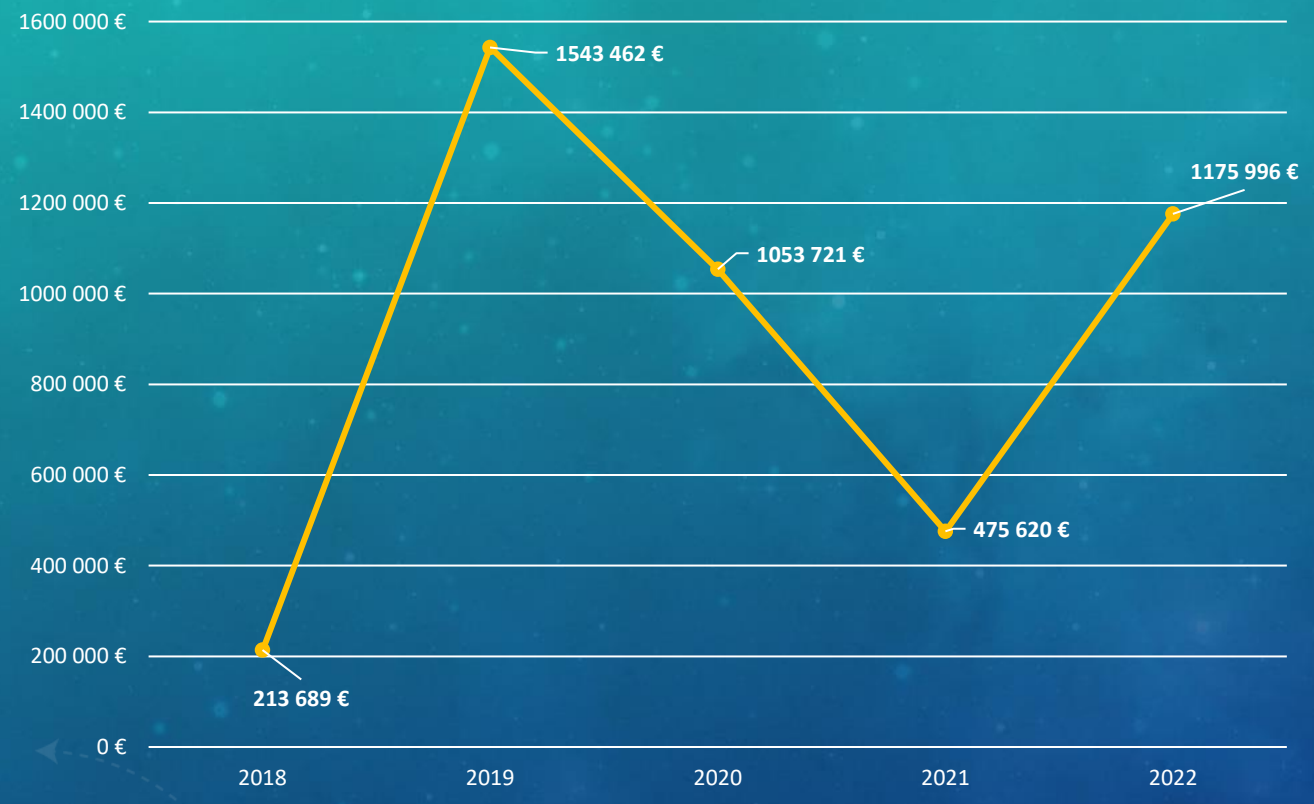

En 2022, la Commune a investi à hauteur de

1 175 996 € et

2 541 469 € en intégrant les restes à réaliser.

En moyenne, sur la période 2018-2022, la Commune a investi

892 498 € par an.

La forte baisse de l'investissement en 2021 provient du fait que l'exercice a été consacré au lancement des études sur les projets importants menés par la Commune.

En 2022, les investissements retrouvent un niveau moyen, marqué par des restes à réaliser importants. Les contrats sur des projets d'envergure ont été signés et expliquent ce niveau élevé.

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- **Etat de la dette et ratios obligatoires**
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- Orientations budgétaires 2023 :
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

ETAT DE LA DETTE

Répartition du capital et des échéances

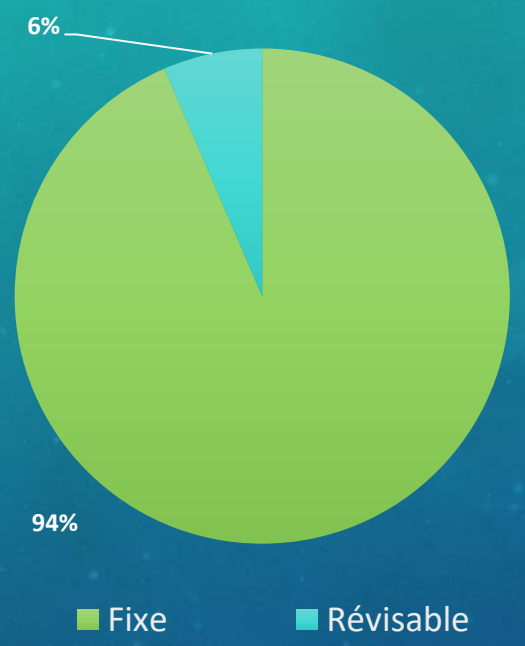

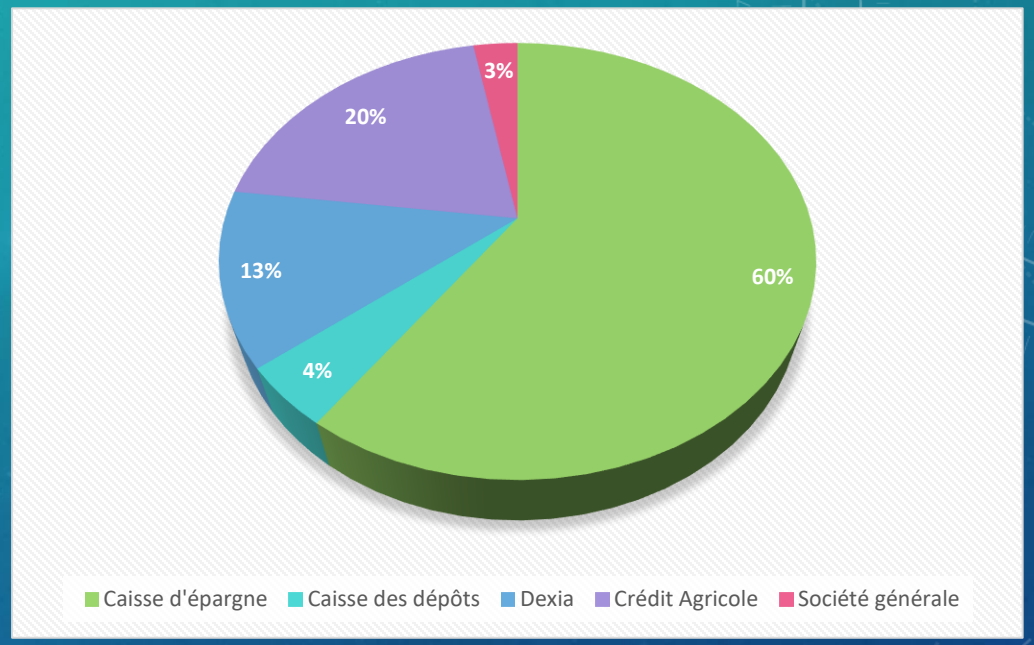

Caisse d'épargne : 659 008,70 € (60 %)
Crédit Agricole : 220 861,35 € (20 %)
Dexia : 141 974,57 € (13 %)
Caisse des dépôts : 49 113,12 € (4 %)
Société générale : 31 854,50 € (3 %)

TOTAL = **1 102 812,24 €**

ETAT DE LA DETTE

Annuité 2023

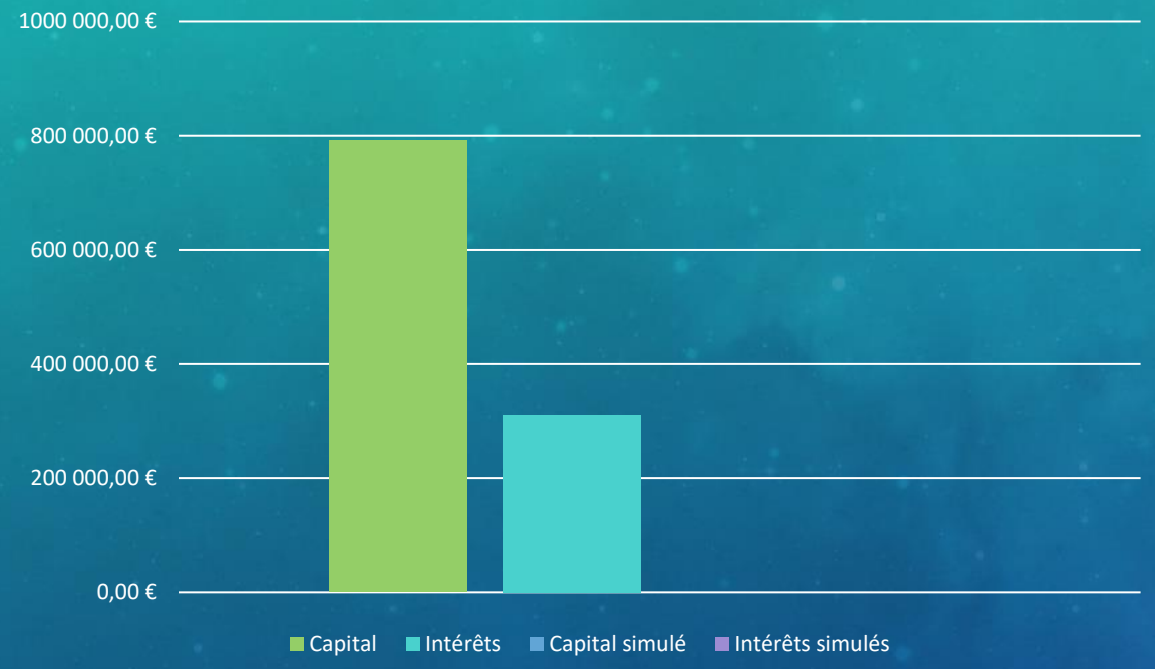

L'annuité s'élève à **1 102 812,24** € :

- 311 179,08 € pour les intérêts
- 791 663,16 € pour le capital

Globalement, le capital restant dû s'élève à **7 474 899,67 €** au 01/01/2023.

La réduction du capital restant dû est marqué en 2023 par le transfert d'une quote-part d'un emprunt à la Communauté de Communes du Gévaudan. En effet, cette quote-part concernait la piscine qui a fait l'objet d'un transfert de compétences au 01/01/2019.

ETAT DE LA DETTE

Profil d'extinction de la dette

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE								
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital restant dû au 01/01	7 474 899,67 €	6 683 266,51 €	5 868 738,94 €	5 076 926,12 €	4 349 157,98 €	3 595 914,10 €	2 816 189,16 €	2 150 367,72 €
Capital de l'exercice	791 663,16 €	814 527,57 €	791 812,82 €	727 768,14 €	753 243,88 €	779 724,94 €	665 821,44 €	687 308,05 €
Intérêts de l'exercice	311 179,08 €	278 356,26 €	244 105,85 €	211 564,85 €	179 306,63 €	145 962,91 €	111 209,25 €	82 436,13 €
TOTAL Annuités	1 102 812,24 €	1 092 883,83 €	1 035 918,67 €	939 332,99 €	932 550,51 €	925 687,85 €	777 030,69 €	769 744,18 €
Capital restant dû au 31/12	**6 683 266,51 €**	**5 868 738,94 €**	**5 076 926,12 €**	**4 349 157,98 €**	**3 595 914,10 €**	**2 816 189,16 €**	**2 150 367,72 €**	**1 463 059,67 €**

ETAT DE LA DETTE

Capacité de désendettement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (Prév.)
Encours de dette au 31/12 (A)	11 186 956,00 €	10 472 563,00 €	9 347 013,00 €	9 203 403,00 €	8 426 404,00 €	7 474 900,00 €	6 683 267,00 €
Dette par habitant	2158	2037	1860	1713	1715	1517	1349
Recettes réelles de fonctionnement (B)	6 000 738,00 €	6 041 968,00 €	5 879 347,00 €	5 875 671,95 €	6 006 960,17 €	6 845 961,79 €	6 147 873,00 €
Taux d'endettement (A / B)	186,43%	173,33%	158,98%	156,64%	140,28%	109,19%	108,71%
Annuité de dette	1 187 126,00 €	1 174 427,00 €	1 623 347,00 €	1 138 615,00 €	1 146 901,00 €	1 136 520,00 €	1 102 812,00 €
Annuité / RRF	19,78%	19,44%	27,61%	19,38%	19,09%	16,60%	17,94%
Epargne brute (C)	1 623 555,00 €	1 629 769,00 €	1 419 450,00 €	1 679 450,00 €	1 473 656,35 €	1 884 773,92 €	1 583 209,80 €
Capacité de désendettement (A / C)	**6,89**	**6,43**	**6,58**	**5,48**	**5,72**	**3,97**	**4,22**

LES RATIOS OBLIGATOIRES

Population légale (base) : 4928

Ratios	Valeurs au 31/12/2022	Moyennes nationales de la strate (3500-5000 hab.)
1 - dépenses réelles de fonctionnement / population (€/habitant)	941,34	845
2 - produit des impositions directes / population (€/habitant)	678,01	468
3 - recettes réelles de fonctionnement / population (€/habitant)	1389,20	1047
4 - dépenses brutes d'équipement / population (€/habitant)	238,64	316
5 - dette / population (€/habitant)	1516,82	731
6 - DGF / population (€/habitant)	237,73	154
7 - dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,30 %	54,00 %
9 - dépenses de fonctionnement courant + remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	84,13 %	88,20%
10 - dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,18 %	30,20 %
11 - en-cours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	109,19 %	69,80%

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- **Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)**
- Orientations budgétaires 2023 :
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Définition

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) est un outil d'analyse financière prospective permettant aux collectivités de planifier les investissements sur le long terme.

C'est un outil de pilotage budgétaire et d'information permettant de définir les priorités et appréhender la faisabilité des projets du mandat.

Ce PPI doit être mis à jour tous les ans afin de prendre en compte les modifications et réalisations de chaque exercice.

Pour la Commune, le PPI est proposé par la période 2022-2026. Ce document étant prospectif, les données sont définies en s'appuyant sur des constatations des exercices passées et des hypothèses pour les années à venir. Les résultats sont donc à interpréter avec prudence tant les facteurs influençant les données peuvent être nombreux et imprévisibles, d'autant plus au vu du contexte national et international actuel.

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Les projets et leur financement

Projets

	Opération	Dépenses TTC	Recettes	Année(s) de réalisation
PROJETS	Aménagement de la place Daurade	157 000,00 €	61 272,90 € (Etat-Région)	2023
	Liaison N°2 - Barry Teinturier	229 180,80 €	44 928,00 € (Région) Demande auprès de l'Etat à venir	2025
	Réhabilitation du moulin de la Goutelle	3 496 320,00 €	2 053 010,00 € (Etat-Région-CD)	2024-2025
	Signalétique d'information locale	209 168,50 €	26 626,00 € (Région) Demande auprès de l'Etat (2023)	2024-2025
	Accessibilité des bâtiments communaux (ADAP)	335 808,88 €	268 647,00 € (Etat-Région-CD)	2023-2024
	Vidéoprotection	273 380,07 €	135 355,67 € (Etat)	2022-2023
	Relocalisation ETES en cœur de ville	250 000,00 €	/	2023-2024
	Aménagement de l'avenue du Cheyla	671 859,99 €	88 956,90 € (Etat-Région)	2023
	Aménagement du boulevard St-Dominique	790 935,15 €	94 448,07 € (Etat-Région)	2024
	Rénovation toiture du Complexe Sportif	654 199,80 €	432 627,66 € (Etat-Région-CD)	2023
	Rénovation des terrains multisports à Pineton	259 570,20 €	174 342,49 € (Etat-Région-CD)	2023
	Rénovation du bâtiment de l'Entreprise Electrique	243 456,70 €	/	2023

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Les projets et leur financement

Opérations récurrentes

	Opération	Dépenses TTC	Recettes	Année(s) de réalisation
OPERATIONS RECURRENTES	Entretien des bâtiments	75 000 € / an		
	Entretien des équipements sportifs et espaces verts	37 500 € / an		
	Entretien de la voirie	75 000 € / an		
	Entretien de l'éclairage public	18 750 € / an		
	Achat de matériel	37 500 € / an		
	Equipements informatiques	20 000 € / an		
	Politique Jeunesse (école, accueil jeunes…)	18 750 € / an		

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Le fonds de roulement - Hypothèses

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Evolution du chapitre 011 : Charges à caractère général :+ 7% (2023) puis +5% Evolution du chapitre 012 : Charges de personnel : + 3% à compter de 2023 Evolution du chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : + 2% Evolution stable des autres dépenses Baisse des charges financières (selon profil d'extinction de la dette)	Evolution du chapitre 70 : Produits de service : + 2% Evolution du chapitre 73 : Impôts et taxes : + 7% (bases 2023) puis + 2% Stabilité sur les autres recettes du chapitre Evolution du chapitre 75 : Autres produits de gestion (loyers) : + 1% Stabilité sur les autres chapitres notamment les dotations
Dépenses d'investissement	**Recettes d'investissement**
Programme d'investissement indiqué sur la diapositive précédente (projets et opérations récurrentes). Evolution du remboursement du capital selon profil d'extinction de la dette	Subventions notifiées sur les projets du programme d'investissement. Versement du FCTVA en rapport avec les dépenses réalisées en N-1. Produit de la taxe d'aménagement.

<u>Evolutions possibles non incluses :</u>

- Subventions non attribuées ou notifiées à ce jour
- Evolutions des dépenses liées à la passation des marchés publics
- Evolution plus avantageuse de l'épargne nette selon l'évolution du contexte
- Cessions éventuelles

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Le fonds de roulement

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses d'investissement	545 124,00 €	1 175 996,00 €	3 508 722,00 €	2 982 320,00 €	2 166 385,00 €	322 500,00 €
Recettes propres d'investissement	1 297 118,00 €	1 598 738,00 €	2 457 409,00 €	1 903 971,00 €	1 987 181,00 €	588 126,00 €
Dont épargne nette	696 658,00 €	1 086 158,00 €	788 210,00 €	322 941,00 €	244 230,00 €	235 314,00 €
Dont subventions	300 825,00 €	352 535,00 €	1 478 892,00 €	1 006 381,00 €	1 256 293,00 €	0,00 €
Dont FCTVA	290 406,00 €	60 659,00 €	186 307,00 €	570 649,00 €	482 658,00 €	348 812,00 €
Dont taxe d'aménagement	2 419,00 €	4 556,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Dont autres recettes (cessions…)	6 810,00 €	94 830,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement	**-751 994,00 €**	**-422 742,00 €**	**1 051 313,00 €**	**1 078 349,00 €**	**179 204,00 €**	**-265 626,00 €**
Emprunts nouveaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recours (ou abondement) FDR	**-751 994,00 €**	**-422 742,00 €**	**1 051 313,00 €**	**1 078 349,00 €**	**179 204,00 €**	**-265 626,00 €**
FDR au 1er Janvier	2 424 016,00 €	3 176 010,00 €	3 598 752,00 €	2 547 439,00 €	1 469 090,00 €	1 289 886,00 €
FDR au 31 Décembre	3 176 010,00 €	3 598 752,00 €	2 547 439,00 €	1 469 090,00 €	1 289 886,00 €	1 555 512,00 €
FDR / Dépenses Réelles de Fonctionnement (mois)	**9,11**	**9,31**	**6,15**	**3,44**	**2,92**	**3,40**

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- **Orientations budgétaires 2023 :**
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

LES DEPENSES

Charges à caractère général

Chapitre 011

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
1 666 262,00 €	1 425 619,76 €	1 878 383,00 €

L'évolution tient compte :

- De la réalisation de travaux en régie importants (+ 140 000 €)
- De l'évolution des dépenses de fluides et d'énergie (+ 90 000 €)
- De l'inflation et des hausses courantes
- De la réduction de la taxe foncière inhérente à la cession du VVF

Les dépenses de ce chapitre sont rigoureusement maîtrisées compte tenu des évolutions de certaines dépenses. L'idée directrice étant de rester dans les proportions d'évolution prévues au PPI.

LES DEPENSES

Charges de personnel

Chapitre 012

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
2 522 500,00 €	2 611 903,56 €	2 815 600,00 €

L'évolution tient compte :

- Des évolutions de carrière et des possibilités d'évolution du point d'indice et du SMIC.
- De la comptabilisation de l'augmentation du point d'indice de 2022 sur un exercice complet.
- Des recrutements envisagés en 2023 notamment d'un policier municipal.
- De l'augmentation du coût des assurances statutaires, lié aux maladies.

LES DEPENSES

Charges de personnel – Evolution des dépenses

- Sont intégrées en 2023 les évolutions de carrière systématiques (avancement **d'échelons**,…) ainsi que les avancements de **grade.**

- Certains agents font l'objet d'une mutualisation avec la Communauté de Communes du Gévaudan. Pour ces agents, la Commune perçoit une contrepartie financière de la CCG en recettes de fonctionnement. La somme inscrite en dépenses comprend la totalité du traitement des agents concernés.

- Un agent fait l'objet d'une mutualisation avec le CCAS. Pour cet agent, la Commune perçoit une contrepartie financière du budget du CCAS en recettes de fonctionnement. La totalité du traitement de l'agent est inscrite en dépenses.

- La Commune participe, pour les agents concernés, à la protection santé (**mutuelle**) à hauteur de 3€ par mois.

- La Commune participe, pour les agents concernés, à la **prévoyance** à hauteur de 22€ par mois depuis le 1er février 2021 (au lieu de 15€ précédemment).

LES DEPENSES

Charges de personnel – Tableau des emplois

Filière administrative

Grade	*Catégorie*	*Nombre*	*Statut*	*Situation poste*	*Temps de travail*
Attaché Principal	A	1	Titulaire	Pourvu	TC
Emploi fonctionnel DGS	A	1	Titulaire	Pourvu	TC
Attaché	A	1		Vacant	TC
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	Titulaire	Pourvu	TC
Rédacteur Principal de 2ème classe *(Pour mémoire : à supprimer à compter de la nomination sur le grade d'avancement de l'agent concerné)*	B	1-1	Titulaire	Pourvu	TC
Rédacteur	B	1	Titulaire	Pourvu	TC
		2	Stagiaires	Pourvus	TC
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	3	Titulaires	Pourvus	TC
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	2	Titulaires	Pourvus	TC
		1		Vacant	TC
		1	Titulaire	Pourvu	TNC (17h30)
Emploi non permanent					
Emploi fonctionnel - Collaborateur de cabinet	A	1	Contractuel	Pourvu	TC

LES DEPENSES

Charges de personnel – Tableau des emplois

Filière technique

Grade	*Catégorie*	*Nombre*	*Statut*	*Situation poste*	*Temps de travail*
Ingénieur Principal	A	1	Titulaire	Pourvu	TC
Technicien Principal de 1ère classe	B	2	Titulaires	Pourvu	TC
Technicien Principal de 2ème classe	B	1	Stagiaire	Vacant	TC
Technicien Principal de 2ème classe *(Pour mémoire : à supprimer à compter de la nomination sur le grade d'avancement de l'agent concerné)*	B	1-1	Titulaire	Pourvu	TC
Technicien	B	1	Titulaire	Pourvu	TC
Agent de maîtrise principal	C	7	Titulaires	Pourvus	TC
		1	Contractuel		TC
Agent de maîtrise	C	4	Titulaires	Pourvus	TC
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	8	Titulaires	Pourvus	TC

LES DEPENSES

Charges de personnel – Tableau des emplois

Filières animation, sociale

Grade	*Catégorie*	*Nombre*	*Statut*	*Situation poste*	*Temps de travail*
Animateur Principal de 2ème classe	B	2	Titulaires	Pourvus	TC
Adjoint d'animation Principal de 1ère classe	C	2	Contractuels	Pourvus	TC
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C	3	Contractuels	Pourvus	TC
Adjoint d'animation	C	1	Titulaire	Pourvu	TC

Grade	*Catégorie*	*Nombre*	*Statut*	*Situation poste*	*Temps de travail*
ATSEM Principal de 1ère classe	C	2	Titulaires	Pourvus	TC
ATSEM Principal de 2ème classe	C	1	Stagiaire	Pourvu	TC

LES DEPENSES

Charges de personnel – Tableau des emplois

Filière police

Grade	*Catégorie*	*Nombre*	*Statut*	*Situation poste*	*Temps de travail*
Brigadier-chef Principal	C	3	Titulaires	Pourvus	TC
Gardien Brigadier	C	1	Titulaire	Pourvu	TC

Soit un total de 56 emplois permanents dont 2 vacants et 1 emploi non permanent

LES DEPENSES

Atténuation de produits

Chapitre 014

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
70 000,00 €	65 324,00 €	70 000,00 €

Ce chapitre concerne le FPIC

(fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales).

Ce chapitre ne devrait pas connaître de grandes évolutions.

LES DEPENSES

Autres charges de gestion courante

Chapitre 65

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
540 610,00 €	545 067,68 €	553 168,00 €

Ce chapitre concerne principalement la participation au fonctionnement du **SDIS**, la subvention au **CCAS**, la participation au fonctionnement des **écoles privées** et les **indemnités** des élus.

Ce chapitre est en légère **hausse**, compte tenu de l'augmentation du point d'indice pour les indemnités des élus, et des versements différés d'appels à projets jeunesse prévus sur 2022.

LES DEPENSES

Charges financières

Chapitre 66

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
327 345,89 €	322 272,87 €	299 976,99 €

Ce chapitre concerne principalement les **intérêts** des emprunts.

Il est en **baisse** en raison de la structuration de la dette avec échéances constantes et sans souscription de nouvel emprunt.

LES DEPENSES

Charges exceptionnelles

Chapitre 67

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
50 000,00 €	31 362,70 €	32 000,00 €

Ce chapitre concerne principalement les subventions d'aides aux toitures et aux façades et reprises de commerces.

LES DEPENSES

Dotations aux provisions

Chapitre 68

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
35 272,00 €	35 272,00 €	50 000,00 €

Ce chapitre concerne les provisions.

En 2022, une provision pour risques et charges avait été constituée compte tenu des incertitudes liées aux coûts de l'énergie et à la possible augmentation du point d'indice. Celle-ci a été reprise dans sa totalité en recettes de fonctionnement.

Compte tenu de l'existence continue des risques liées au contexte actuellement défavorable, il est proposé de reconstituer une provision d'un montant plus élevé.

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- **Orientations budgétaires 2023 :**
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

LES RECETTES

Résultat de l'exercice

Chapitre 002

Résultat 2021 (BP 2022)	**Résultat 2022 (BP 2023)**
1 141 848,32 €	1 475 664,11 €
après attribution de 1 000 000 € en investissement au 1068	*après attribution de 1 000 000 € en investissement au 1068*

LES RECETTES

Atténuation de charges

Chapitre 013

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
110 000,00 €	218 817,72 €	120 000,00 €

Ce chapitre concerne les remboursements sur rémunérations du personnel (assurances, maladies…).

Sont prises en compte uniquement les recettes certaines.

LES RECETTES

Produits des services

Chapitre 70

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
250 600,00 €	290 628,63 €	274 500,00 €

Ce chapitre concerne les différents produits perçus : RODP, concessions, régies de recettes (cantine, centre de loisirs, accueil jeunes). Il correspond également aux remboursements liés aux mises à disposition du personnel.

Il est en hausse en raison principalement des recettes correspondant aux remboursement de mise à disposition d'un agent au CCAS (non prévu au BP 2022).

LES RECETTES

Impôts et taxes

Chapitre 73

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
3 910 000,00 €	4 023 493,59 €	4 098 000,00 €

Ce chapitre concerne les recettes fiscales, les attributions de compensation, la TCFE, le FPIC et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Aucune hausse des impôts communaux n'est prévue en 2023, exceptée la revalorisation des bases décidée par l'Etat (7,1%), ce qui explique l'augmentation de ce poste (73111) par rapport au BP 2022.

Les données seront ajustées à réception de l'état fiscal 1259.

LES RECETTES

Dotations, subventions, participations

Chapitre 74

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
1 195 500,00 €	1 310 882,26 €	1 227 800,00 €

Ce chapitre concerne principalement les dotations et compensations de l'Etat.

Les données sont estimatives et seront ajustées après réception des éléments.

LES RECETTES

Autres produits de gestion

Chapitre 75

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
387 000,00 €	428 007,51 €	400 000,00 €

Ce chapitre concerne principalement les revenus des immeubles et frais afférents.

Il est en **hausse** par rapport à 2022 compte tenu de la location d'un appartement à la Coustarade sur l'année complète.

LES RECETTES

Produits exceptionnels

Chapitre 77

Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
500,00 €	561 730,44 €	27 873,19 €

Ce chapitre concerne notamment les cessions d'immobilisations.

En 2022, la Commune a cédé des immobilisations pour un montant de 54 935 € (matériel roulant et Maison Dides). La Commune a également perçu les remboursements liés au sinistre à l'Espace Mercier pour un montant de 476 204,05 €.

Est également inclus à ce chapitre l'amortissement des subventions d'investissement initié en 2022.

SOMMAIRE

- Contexte financier et fiscal 2023
- Compte administratif 2022
- Etat de la dette et ratios obligatoires
- Programme pluriannuel d'investissements (2022-2026)
- **Orientations budgétaires 2023 :**
  - ✓ Les dépenses de fonctionnement
  - ✓ Les recettes de fonctionnement
  - ✓ Les investissements

LES INVESTISSEMENTS

Finalisation de projets antérieurs

	Dépenses restant à réaliser (TTC)	Recettes attendues
Façade – Eglise ND de la Carce	3 653,82 €	2 192,29 € (Région-DRAC)
Eclairage cœur de Ville	7 142,62 €	
Vidéoprotection	50 546,70 €	113 652,17 € (DETR) - obtenue
Site Internet	9 660,00 €	

LES INVESTISSEMENTS

Projets pour 2023

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Aménagement de la place Daurade	157 000,00 €	61 272,90 € (DETR-Région) obtenues
Signalétique d'information locale	196 400,45 €	26 626,00 € (Région) obtenue
Accessibilité des bâtiments communaux (ADAP)	319 576,49 €	234 622,85 € (DETR-Région-CD) obtenues
Rénovation des terrains multisports de Pineton	259 570,20 €	191 066,85 € (DETR-Région-CD) obtenues
Rénovation de la toiture du complexe sportif du Ranquet	631 909,86 €	470 843,30 € (DETR-Région-CD) obtenues
Rénovation du bâtiment de l'Entreprise Electrique	233 600,70 €	/

LES INVESTISSEMENTS

Lancement de projets du PPI

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Aménagement des boulevards (Tranche N°1)	775 816,00 €	329 470,00 € (DETR-Région) obtenues
Réhabilitation du moulin de la Goutelle	1 793 840,00 €	Etat / Région / CD
Rue Villette (études et démolition)	36 260,00 €	/
Participation aux travaux du nouvel ETES	250 000,00 €	/

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations récurrentes

Matériel et véhicules

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Camion polybenne (RAR)	52 837,76 €	/
Camion polybenne	50 000,00 €	/
Motoculteur	2 822,04 €	/
Redresse potelets	4 500,00 €	/
Poste à souder	4 500,00 €	/
Aspirateur à feuilles	6 500,00 €	

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations récurrentes

Voirie

	Dépenses (TTC)	Recettes attendues
Trottoir maréchal Juin	38 673,60 €	/
Accotements RD809 entrées de ville	52 934,00 €	/
Chemin RD999-Poujoulet	12 789,00 €	/
Bornes rétractables cœur de ville	20 000,00 €	/
Glissières de sécurité – Le Grenier	9 100,80 €	/
Signalétique et mobilier urbain	20 605,00 €	/
Divers voirie	25 201,00 €	/

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations récurrentes

Bâtiments

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Entretien des terrains de tennis et remplacement des projecteurs	22 488,80 €	/
Portes Centre de Secours	17 592,00 €	/
Encapsulage amiante Coustarade	20 000,00 €	/
Ecran et vidéoprojecteur Salle Polyvalente	8 000,00€	/
Aménagements UTC	9 500,00 €	/
Aménagements Hôtel de Ville	10 000,00 €	/

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations récurrentes

Equipements sportifs

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Réfection piste d'athlétisme et entrée Pineton	24 498,00 €	19 598,40 € (DETR-Région-CD)
Bancs de touche Mascoussel	8 000,00 €	/
Praticable Gymnase	18 500,00 €	/

Eclairage public

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Mâts Place Cordesse	14 353,44 €	/

LES INVESTISSEMENTS

Les opérations récurrentes

Divers

	Dépenses (TTC)	**Recettes attendues**
Matériel informatique (hardware/software)	31 277,92 €	/
Equipements Accueil Jeunes	3 090,10 €	/
Mobilier divers	5 035,00 €	/
Equipements - Sécurité	2 628,00 €	/

PREVISIONS 2023

Fonctionnement

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Dépenses de fonctionnement par chapitre	Montants	Recettes de fonctionnement par chapitre	Montants
Chap. 011 - Charges à caractère général	1 878 383,00	Chap. 002 - Résultat de fonctionnement	1 476 014,22
Chap. 012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 815 600,00	Chap. 013 - Atténuation de charges	120 000,00
Chap. 014 - Atténuation de produits	70 000,00	Chap. 042 - Op. d'ordre de travaux (travaux en régie)	173 000,00
Chap. 042 - Op. d'ordre de transfert entre sections (amortis.)	702 213,00	Chap. 70 - Produits de services	274 500,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	553 168,00	Chap. 73 - Impôts et taxes	4 098 000,00
Chap. 66 - Charges financières	299 976,99	Chap. 74 - Dotations, subventions	1 227 800,00
Chap. 67 - Charges exceptionnelles	32 000,00	Chap. 75 - Autres produits de gestion	400 000,00
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	1 445 546,31	Chap. 76 - Produits financiers	50,00
		Chap. 77 - Produits exceptionnels	27 523,08
Total dépenses de fonctionnement	7 796 887,30	Total des recettes de fonctionnement	7 796 887,30

PREVISIONS 2023

Investissement

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Dépenses d'investissement par chapitre	**Montants**	**Recettes d'investissement par chapitre**	**Montants**
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilés	795 000,00	Chap. 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	982 042,57
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	29 860,00	Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement	1 445 546,31
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	390 361,06	Chap. 024 - Cessions	400 000,00
Chap. 23 - Immobilisations en cours	3 582 483,00	Chap. 040 - Op. d'ordre de transfert entre sections (amortis.)	652 213,00
Chap. 040 - Op. d'ordre de travaux	200 023,08	Chap. 041 - Opérations patrimoniales	60 000,00
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	60 000,00	Chap. 10 - Dotations, FCTVA, TLE	1 128 000,00
		Chap. 13 - Subventions d'investissement	1 315,00
RAR 2021	1 365 473,07	RAR 2021	1 754 083,33
Total des dépenses d'investissement	**6 423 200,21**	**Total des recettes d'investissement**	**6 423 200,21**